

## PREFECTURE DE LA SOMME

51 rue de la République 80020 AMIENS Cedex 9

Villiers-sur-Marne le 30 novembre 2016

Objet: Parc éolien du Moulin (80)

Demande d'Autorisation Unique concernant le parc éolien sur les communes de Lignières et

Laboissière-en-santerre

Monsieur Le Préfet,

La société La Brise Picarde, représentée par Monsieur Jean-Claude Bourrelier, vous informe de son projet d'implanter un parc éolien composé de 6 aérogénérateurs sur le territoire des communes de Lignières et Laboissière-en-santerre.

Nous vous prions de recevoir, pour instruction, une demande de Permis de Construire et d'autorisation d'exploiter dans le cadre de la procédure d'Autorisation d'Unique au titre des Installations Classées Pour l'Environnement, en vue de la réalisation de ce projet.

Le dossier de demande d'autorisation d'unique pour l'implantation de ce projet éolien est établi conformément aux dispositions des articles 4 à 9 (Titre 1<sup>er</sup> – Chapitre 2 – Section 1) du Décret n°2014-450 du 2 mai 2014 pris par application de l'Ordonnance n°2014-355 du 20 mars 2014 relative à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

## Demande de dérogation

Je soussigné, Monsieur Jean-claude Bourrelier, agissant en ma qualité de Président de la société La Brise Picarde, sollicite une dérogation d'échelle de plans d'ensemble au 1/500ème, conformément à l'article R512-6 du Code de l'Environnement, plus facile à consulter qu'un plan au 1/200ème.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Mr Jean-Claude Bourrelier Président de la société La Brise Picarde